

Questions orales

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je tiens à assurer au député que le ministre de l'Industrie et du Commerce suit cette affaire de près et qu'il est conscient des délais à respecter.

* * *

L'ADMINISTRATION**L'UTILISATION DES AVIONS D'AFFAIRES PAR DES MINISTRES—
ON DEMANDE DE NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES**

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que le ministre a pris des mesures récemment pour retirer à certains fonctionnaires une partie de leurs à-côtés et qu'il est lui-même l'un des plus importants fonctionnaires du Canada, rédigera-t-il maintenant avec le même enthousiasme une nouvelle série de lignes directrices pour le cabinet à propos de l'utilisation des avions d'affaires et fera-t-il en sorte que ces lignes directrices ne laissent pas de place au jugement personnel des fonctionnaires quant aux motifs du voyage et l'importance des passagers?

● (1500)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, comme le premier ministre suppléant l'a dit hier, il y a maintenant environ trente ans que le gouvernement a une flottille d'avions d'affaires. Le gouvernement a acquis cette flottille pour garantir que les ministres de la Couronne, de même que les membres de la famille royale et d'autres personnes qui ont besoin d'un moyen de transport commode...

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Madame le Président, je regrette que les députés de l'opposition ne témoignent pas plus de respect envers les membres de la famille royale.

Le fait est que ces appareils sont à la disposition des ministres vu que leur temps est précieux et qu'ils doivent accomplir leur travail malgré le programme très chargé du Parlement et du cabinet. Les lignes directrices établies en 1977 sont appliquées avec beaucoup de discernement et selon les critères que je juge nécessaires. Cependant, comme le député le sait, nous sommes en train d'examiner divers aspects de l'activité de mon ministère et c'est peut-être l'une des choses qui devra changer. Si les députés de l'opposition voulaient bien nous permettre d'adopter rapidement le projet de loi sur le Pas du Nid-de-Corbeau, j'aurais davantage le temps de me pencher sur les questions de ce genre.

M. Nielsen: C'est vous aujourd'hui qui avez laissé retentir la sonnerie.

M. Nowlan: Madame le Président, nous devrions peut-être désigner les députés d'en face sous le nom de députés «royaux» au lieu de les appeler simplement «députés».

Mme le Président: A l'ordre. Le député veut-il poser une question?

LA PUBLICATION DE LA LISTE DES PASSAGERS

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, je suis en train de parler des abus du cabinet qui ont été révélés récemment et qui ont coûté \$10,000 par jour pour une période de 100 jours. Si le ministre n'avait rien à cacher et pensait qu'il n'y avait pas eu d'abus, il accepterait certainement à titre préliminaire de publier tous les mois la liste des passagers qui empruntent les appareils des Transports et de la Défense afin que le public sache ce qui se passe, et qu'on ne puisse pas soupçonner le gouvernement de dissimuler les faits. Acceptera-t-il de le faire?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, je voudrais pour commencer bien préciser qu'il n'y a pas eu d'abus et que nous n'essayons pas non plus de dissimuler les faits. Nous examinerons les règlements et la recommandation du député sera peut-être acceptée. J'y réfléchirai parce que je veux que lui et les autres députés sachent qu'il n'y a pas eu d'abus jusqu'ici et qu'il n'y aura pas à l'avenir relativement à l'utilisation de ces appareils.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**LES PRIX INITIAUX DU GRAIN**

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que le ministre, comme son collègue chargé de la Commission canadienne du blé, se déplace beaucoup ces temps-ci, est-il au courant de la gravité de la situation des agriculteurs qui manquent de liquidités? La Commission canadienne du blé, de concert avec les exploitants d'élevateurs à grain, réclame depuis un certain temps déjà l'augmentation du paiement initial versé aux agriculteurs pour leur grain. Quand le ministre annoncera-t-il cette hausse et à combien s'établira-t-elle?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, je tiens à préciser que le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé est en Chine pour y vendre du blé et que j'ai dû moi-même aller en Saskatchewan pour y exposer les mérites du tarif du Nid-de-Corbeau.

M. Hnatyshyn: Vous voulez dire pour avaler des couleuvres.

M. Axworthy: Mais non.

Des voix: Mais si!

M. Axworthy: Non. L'on sait cependant, madame le Président, que les députés de l'opposition sont de grands parleurs, mais de petits faiseurs.

M. Nielsen: Je vous trouve mesquin!

M. Axworthy: Madame le Président, pour répondre au député, si ces collègues m'en donnent la possibilité, je dirai que, en fait, la Commission canadienne du blé a formulé des recommandations et que le ministre chargé de ce dossier en a discuté avec les membres du comité consultatif sur le grain. Ces recommandations sont en voie d'être transformées en propositions du cabinet et dès que le ministre sera rentré de sa mission commerciale outremer, le cabinet prendra aussitôt cette affaire fort grave en délibéré. Nous espérons qu'une décision sera rendue très bientôt.